

VALLOIRE

mardi 12/4/05

# Chercher de nouvelles ressources

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a adopté l'ensemble des nombreux budgets de la collectivité. Le plus connu et le plus important est celui de la commune elle-même. Il atteint 5 778 332 € en fonctionnement et 10 001 474 € en investissement. Il a été voté à l'unanimité moins une abstention, celle d'Adrien Savoye. Auparavant, le conseil avait décidé moins facilement d'augmenter les impôts. La taxe d'habitation monte de 2,96%, le foncier bâti de 3%, le foncier non bâti de 1%, et la taxe professionnelle de 3%. Le produit des taxes attendu est de 2 149 731 €. Adrien et Daniel Rapin ont voté contre, Étienne Falcoz et Cyrille

Jullien se sont abstenus. Des conseillers ont aussi demandé à ce que d'autres ressources soient recherchées, et que la taxe de séjour soit mieux appliquée, avec en particulier la mise en place d'une carte d'hôtes.

Les autres budgets ont été adoptés à l'unanimité. Celui de l'eau et de l'assainissement se monte en 832 441 € en fonctionnement et 1 721 361 € en investissement. Celui des parcs de stationnement s'équilibre en fonctionnement à 104 170 €, dont 94 170 € issus d'une participation du budget communal. Sa section d'investissement se monte à 2 490 000 €, et concerne essentiellement la

construction du parc souterrain du Crey-du-Quart.

Le budget 2004 de la micro-centrale est vierge, puisque les travaux de construction ne débutent que cette année. Le budget 2005 prévoit d'ailleurs 535 000 € d'investissements. Le budget de la Zac des Charbonnières atteint 600 000 € en fonctionnement et 300 000 € en investissement. Quant au lotissement du Serroz, il s'agit d'une opération terminée et le conseil n'a eu qu'à voter le compte administratif. Le déficit global, financé par la commune, atteint 220 465 €. Le prix de vente moyen des terrains a été de 64,32 €/m<sup>2</sup>, pour un prix de revient de 92,38 €/m<sup>2</sup>. ■